



# Associations “ Les Godillots Vannetais ”

Adresse Maison des Associations - 31, rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes -

site internet : <https://godillotsvannetais.fr/>

## Fiche de renouvellement d'inscription 2026 - 2027

à compléter et transmettre à l'adresse : [godillots.adhésions@gmail.com](mailto:godillots.adhésions@gmail.com)

NOM : ..... Prénom : .....

N° de licence FFRP : .....

**Mise à jour de vos coordonnées si modifications depuis la saison précédente**

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... .

Téléphone portable : ..... Téléphone fixe : .....

Adresse mail.....@.....

**=> La FFRP impose que chaque adhérent ait une adresse mail qui lui soit propre.**

### Tarif annuel :

- ☐ **48 €** comprenant la **licence FFRP** obligatoire **33 €** + la **cotisation** Godillots Vannetais **15 €**  
**ou**  
☐ **58 €** avec l'abonnement annuel **facultatif** (10€) au magazine trimestriel «Passion Rando »  
**ou**  
☐ **15 €** Cotisation Club si licence FFRP prise dans un autre Club ( **joindre copie licence**)

### Règlement :

- ☐ par virement (voir rubrique “inscription” sur le site des Godillots)  
☐ par chèque à l'ordre des Godillots Vannetais

## Mes engagements :

**FFRP / Santé - Conseils santé de la Comed (Comission médicale)** disponible sur le site.

- J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé de la COMED de la FFRP qui m'ont été transmis par Les Godillots Vannetais.

## Association Godillots:

- J'accepte le règlement intérieur et les statuts des Godillots Vannetais consultables sur le site.
- Je respecte les règles sanitaires en vigueur et décharge l'Association de toute responsabilité.
- J'autorise l'Association à publier sur son site des photos me représentant dans le cadre des activités liées à l'Association, dans la mesure où elles ne portent pas atteinte à ma dignité.

**Date :**

**Signature \***

\* Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association

En application des articles 39 et suivants de la loi du 06/01/78 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association.